



# SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16  
E-mail : snui@snui.fr http://www.snui.fr Réf. BB/PC/05

Paris le 13 décembre 2005

Serge COLIN  
Secrétaire Général du SNUI  
A  
Monsieur Bruno PARENT  
Directeur Général des Impôts.  
139 rue de Bercy  
75572 PARIS Cedex 12

Objet : Contrôle fiscal - RIALTO

Monsieur le Directeur Général,

Depuis plus d'un an, l'application RIALTO a été expérimentée dans les services de contrôle fiscal et est en voie de généralisation.

Le SNUI constate que cette application soulève de forts mécontentements.

Ses utilisateurs font état d'un surcroît de tâches de saisies et de manipulations d'autant plus important que les suppressions d'emplois de catégorie C ont pénalisé les brigades de vérifications où ils ont été désimplantés.

Pour le SNUI, si les travaux de dactylographie ont en partie disparu, de nouvelles tâches sont apparues, d'autres ont évolué, certaines demeurent incontournables. Le SNUI demeure donc opposé à la suppression des postes de cadres C dans les brigades, et demande des créations d'emplois là où il n'y en a plus.

Le SNUI constate que RIALTO ne répond pas aux critères de qualité informatique que les agents sont en droit d'attendre (nombreuses indisponibilités, déconnexions toutes les 15 minutes, lenteur d'intégration des pièces, saisies redondantes, opération de scannages très lourdes, ...).

Enfin, le SNUI considère que les nombreuses manipulations génèrent une perte de temps conséquente pour les agents et dégradent les conditions d'exécution de la mission de contrôle.

Pour toutes ces raisons, le SNUI vous demande de stopper la généralisation de cette application.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général des Impôts, à l'expression de mes salutations distinguées.

Serge COLIN  
Le Secrétaire Général